

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3536 - VENDREDI 19 JUILLET 2019

## FORMATION DU GOUVERNEMENT

# Le blocage persiste

Le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach), quoiqu'ils fassent partie de la coalition au pouvoir, n'émettraient pas sur la même longueur d'ondes sur la composition du futur gouvernement où chacune de deux composantes refuse de perdre la face. Des sources allèguent que le président Félix Tshisekedi voudrait qu'on lui propose trois noms pour chaque poste ministériel. Il aurait, à en croire des indiscretions, retourné au FCC et au Cach les listes des personnes à nommer au gouvernement ayant aligné une personne par poste. Ce qui n'est pas dans son entendement. Et il aurait, de ce fait, donné un ultimatum de quarante-huit heures au FCC et au Cach pour lui transmettre les listes revues avec trois noms à pourvoir à chaque poste. [Page 3](#)



Ilunga Ilunkamba et Bruno Tshibala

## LUTTE CONTRE EBOLA

### Le Royaume-Uni apporte son financement



Prise en charge des malades atteints de la fièvre hémorragique à virus d'Ebola

Un financement de cinquante millions de livres sterling va être débloqué par le Royaume-Uni pour soutenir les activités de lutte contre Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri touchées par cette maladie depuis le 1er août 2018. Cette annonce a été faite par le secrétaire britannique pour le développement international, Rory Stewart, lors d'une réunion de crise tenue lundi à Genève. L'officiel britannique veut avoir une réponse véritablement internationale à cette crise inquiétante. Ce nouveau financement permettra la poursuite du travail de sauvetage dans les zones touchées par l'actuelle épidémie. [Page 4](#)

## PARC NATIONAL DE LA SALONGA

### Six communautés riveraines ont reçu leurs titres de concessions forestières



La cérémonie organisée, le 13 juillet, à Inongo dans la province du Mai-Ndombe a permis la remise symbolique des titres officialisant les droits sur les forêts détenues par six communautés locales du groupement de Bolongo, situé dans le territoire d'Oshwe. Ces documents remis aux représentants des dites communautés officialisent les droits sur les forêts déte-

nues par elles conformément aux coutumes. Pour l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), ces titres obtenus pourront contribuer à la fois à la préservation de la biodiversité et au développement socio-économique des populations riveraines du Parc national de la Salonga et pourront être répliqués dans d'autres provinces de la RDC. [Page 3](#)

## AFDC-A

### Modeste Bahati en justice contre le FCC

L'ex-ministre du Plan a déposé, le 18 juillet, une plainte auprès du procureur général près la Cour de cassation contre Néhémie Mwilanya, Nene Nkulu, Tshimanga Buana, Steve Mbikayi et Djanga Katakala qu'il accuse, entre autres, d'usurpation de pouvoir, de débauchage, de faux en écriture, etc. Ces personnalités sont accusées d'usurpation de pouvoir, d'abus de pouvoir, de débauchage,

de faux en écriture, de menaces, de troubles de quiétude et d'imputations dommageables. Tout en minimisant l'impact de la dissidence sur le fonctionnement de son regroupement, Modeste Bahati les invite à revenir à la raison et à ne pas se laisser manipuler par le Front commun pour le Congo (FCC) dans sa quête de division. [Page 2](#)

## ÉDITORIAL

## Histoire

Ce que ne comprennent visiblement pas les Américains, et plus généralement d'ailleurs les Occidentaux, dans le conflit latent qui les oppose aux Iraniens c'est que l'on ne s'adresse pas à une nation qui a marqué l'Histoire pendant des millénaires comme on le fait ou on peut le faire à une nation jeune dont le passé est récent. Vue de Téhéran l'agression, pour l'instant verbale, que conduit le locataire de la Maison-Blanche sous le prétexte du nucléaire est en effet perçue comme un déni du rôle majeur que l'Iran a joué dans l'évolution de la planète bien avant l'ère chrétienne et de la place qui est, de ce fait, la sienne dans la communauté humaine.

C'est précisément ce qui pourrait conduire les Mollahs à se retirer à leur tour de l'accord conclu en 2015 dans le but de les empêcher de se doter à plus ou moins brève échéance de l'arme dite « fatale » que les Etats-Unis ont pourtant utilisée contre le Japon en 1945 et dont plusieurs pays autour d'eux - l'Inde, le Pakistan, Israël - se sont dotés sans que la communauté internationale s'en émeuve. N'ayant plus rien à perdre puisque les sanctions américaines asphyxient leur économie et, contrairement aux apparences, renforcent en réalité le pouvoir qu'ils se sont octroyés sans le moindre complexe en renversant le Shah il y a quarante ans, ces mêmes Mollahs ont tout intérêt à accélérer leur maîtrise de l'énergie nucléaire. Ils renoueront ainsi avec l'Histoire, la grande Histoire qui vit la Perse dominer cette partie du monde il y a deux mille cinq cents ans.

En agissant ainsi, remarquons-le, l'Iran fait très précisément ce que la Chine a accompli elle-même dans le passé récent et s'emploie plus que jamais à faire aujourd'hui en renforçant son arsenal militaire qui est lui aussi centré sur l'arme nucléaire. Et si l'on remonte dans le passé, c'est également ce que la France a décidé dans les années soixante du siècle précédent afin d'affirmer sa puissance dans la Vieille Europe, prévenir d'éventuels nouveaux conflits avec ses voisins, se protéger du mauvais sort qu'elle avait subi à plusieurs reprises, cela en ne tenant aucun compte de l'opposition avérée des Américains.

Si Donald Trump était sage, il retiendrait ces leçons du passé et éviterait sans doute un nouveau conflit que l'humanité paierait au prix fort s'il venait à se produire.

*Le Courrier de Kinshasa*

## AFDC-A

## Modeste Bahati en justice contre ses pourfendeurs

**L'ex-ministre du Plan a déposé, le 18 juillet, une plainte auprès du Procureur général près la Cour de Cassation contre Néhémie Mwilanya, Nene Nkulu, Tshimanga Buana, Steve Mbikayi et Djanga Katakala qu'il accuse, entre autres, d'usurpation de pouvoir, de débauchage, de faux en écriture, etc.**

Lors de sa dernière conférence de presse, Modeste Bahati avait déjà annoncé les couleurs en menaçant de saisir la justice contre les frondeurs de son regroupement politique, l'Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A), et des membres du Front commun pour le Congo (FCC) qui entretiennent la division en son sein. Le leader de l'AFDC-A vient de passer à l'offensive en déposant, le 18 juillet, une plainte auprès du procureur général près la Cour de cassation contre Néhémie Mwilanya, Nene Nkulu, Tshimanga Buana, Steve Mbikayi et Djanga Katakala. Ces personnalités du FCC et de l'AFDC-A, d'après lui, sont à la base de la confusion qui règne au sein de son regroupement politique actuellement écartelée en deux branches antagonistes. Deux groupes politiques se revendiquant de l'AFDC-A et diamétralement opposés sur les orientations politiques de ce regroupement politique l'engagent désormais, créant une confusion dans les esprits quant à son réel leadership. Bien que radié du FCC, Modeste Bahati, qui a pris sa liberté en transformant l'AFDC-A en un regroupement autonome et indépendant, n'est pas prêt à se laisser devancer par un groupe de députés et sénateurs



tenant à récupérer ce qu'il considère comme une œuvre personnelle. Nene Nkulu et Steve Mbikayi qui ont pris le courage de l'exclure de la direction de l'AFDC-A n'ont, à ses yeux, aucune qualité pour engager ce regroupement politique. Jusqu'à preuve du contraire, l'ex-ministre du Plan estime incarner le vrai leadership de l'AFDC-A. Pour en revenir à la plainte

ci-haut évoquée, Modeste Bahati accuse les personnalités incriminées d'usurpation de pouvoir, de débauchage, de faux en écriture, de menaces, de

trouble de quiétude et d'imputations dommageables. Tout en minimisant l'impact de la dissidence opérée par Nene Nkulu et compagnie sur le fonctionnement de son regroupement, Modeste Bahati les invite à revenir à la raison et à ne pas se laisser manipuler par le FCC dans sa quête de débauchage.

*Alain Diasso*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olaboué  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FORMATION DU GOUVERNEMENT

## L'impasse persiste !

**Entre-temps, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le Premier ministre nommé le 20 mai 2019, n'a toujours pas de cabinet et continue d'évoluer à l'ombre de son prédécesseur pourtant réputé démissionnaire.**

L'on n'est toujours pas sorti de l'auberge concernant la formation du gouvernement. Les discussions amorcées par les délégués du Cap pour le changement (Cach) et du Front commun pour le Congo (FCC), d'abord à Kisantu, puis au Rotana Kin Plaza à Kinshasa, ont accouché d'une souri. Aucun soupçon de convocation d'une nouvelle réunion à court terme n'est perceptible. Tout est, pour ainsi dire, bloqué. La pomme de discorde résiderait sur le choix des personnalités devant faire partie de ce gouvernement dont on connaît déjà le format ainsi que la no-

menclature des portefeuilles. Le FCC et le Cach, quoiqu'ils fassent partie de la coalition au pouvoir, n'émettraient pas sur la même longueur d'ondes sur la composition du futur gouvernement où chacune des deux composantes refuse de perdre la face. Fort de sa majorité dans les deux chambres du Parlement et dans les Assemblées provinciales, le camp Kabila tient à imposer sa marque dans ces tractations en revendiquant l'essentiel des postes ministériels. Bien plus, à en croire des indiscretions, l'autorité morale du FCC tient à positionner ses

hommes de main dans le prochain exécutif national alors que Félix Tshisekedi voudrait composer avec des hommes nouveaux incarnant un certain profil de changement. Une différence d'approche qui, actuellement, plombe le processus de la formation du gouvernement. L'on est bien dans une impasse politique dont le dénouement risque de prendre beaucoup de temps si l'on s'en tient aux positions diamétralement opposées soutenues de part et d'autre. D'autres sources allèguent que le président Félix Tshisekedi voudrait qu'on lui propose trois noms pour chaque poste. « *Le Président de la République a retourné au FCC et au CACH les listes des personnes à nommer au gouvernement. Ces*

*premières listes alignaient une personne par poste. Ce qui n'est pas de l'avis du Chef de l'Etat. Il a donné un ultimatum de 48 heures au FCC et au CACH pour lui transmettre des listes revues avec 3 noms à chaque poste à pourvoir* », a déclaré à ce sujet une source crédible au faite du dossier.

En attendant, le nouveau Premier ministre nommé par le chef de l'Etat continue à se tourner les pouces, faute d'occupation. Nommé le 20 mai 2019, Sylvestre Ilunga Ilunkamba n'a toujours pas de cabinet et continue d'évoluer à l'ombre de son prédécesseur qui détient encore les manettes de gestion bien que démissionnaire, au nom de la continuité de l'Etat. En attendant l'investiture du

gouvernement de son successeur dont le programme devra obtenir le blanc-seing du Parlement, Bruno Tshibala continue d'expédier les affaires courantes. Bien qu'une certaine opinion trouve indécent qu'il puisse continuer de siéger à la primature après la nomination par ordonnance présidentielle du nouveau Premier ministre, l'intéressé ne semble visiblement pas prêt à lâcher prise. D'où le retard pris dans la remise et reprise entre le Premier ministre entrant et sortant. Une cérémonie renvoyée aux calendes grecques dont la tenue reste assujettie au déblocage de l'impasse qui pèse sur la formation du gouvernement.

**Alain Diasso**

## ENVIRONNEMENT

## Parc national de la Salonga : six communautés riveraines ont reçu leurs titres de concessions forestières

**Les titres officialisent les droits sur les forêts détenues par ces communautés locales en vertu de leurs coutumes.**

La cérémonie organisée le samedi 13 juillet à Inongo, dans la province du Mai-Ndombe, a permis la remise symbolique des titres officialisant les droits sur les forêts détenues par six communautés locales du groupement de Bolongo, situé dans le Territoire d'Oshwe de la même province. Ces documents respectant les coutumes de ces communautés ont été remis à leurs représentants à cette cérémonie présidée par le vice-gouverneur de la province du Mai Ndombe, Jack's Mbombaka Bokoso.

Les six communautés (Lompole, Ipoka Sud, Iyoko, Mbongo, Mbungusani et Bekombo), précise un communiqué du Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), qui sont dans un partenariat de cogestion de cette aire protégée, ont été accompagnées depuis 2015 par l'Unité de gestion du Parc de la Salonga (UGPNS) dans les différentes étapes du processus d'attribution des concessions forestières des communautés locales.

Préserver la biodiversité et assurer le développement socio-économique des populations Les concessions des six communautés du groupement Bolongo sont, soulignent le WWF et l'ICCN, contiguës au Parc

national de la Salonga (PNS). « Le programme de foresterie communautaire porté par l'Unité de gestion du Parc national de la Salonga vise non seulement à sécuriser légalement les droits coutumiers des communautés mais aussi surtout d'assurer une gestion durable des espaces forestiers périphériques du parc, constituant ainsi une zone tampon », a expliqué le chef de site du Parc national de la Salonga, Pierre Kafando. Ces communautés, note-t-il, pourront, par ailleurs, assurer des échanges écologiques grâce aux flux migratoires de faune avec le parc. Pour le directeur de l'ICCN, représentant le DG de cet institut, Nestor Lubuta, « les titres obtenus par les communautés de Bolongo pourront contribuer à la fois à la préservation de la biodiversité et au développement socio-économique des populations riveraines du PNS et pourra être répliqué dans d'autres provinces de la RDC ».

**Une situation reconnue par la loi**

Il est, en effet, rappelé que le Code forestier de la République démocratique du Congo de 2002 prévoit, en son article 22, que des « communautés locales peuvent solliciter des titres sur les forêts régulièrement possédées par elles en vertu de leurs coutumes ». La procédure d'attribution de ces titres a été, quant à elle, fixée par le décret 14/08 du 2 août 2014 pris par le



Des représentants des communautés entourant le vice-gouverneur de Mai-Ndombe/WWF-RDC

Premier ministre complété par l'arrêté n°25 du ministre de l'Environnement du 2 février 2016. A en croire le communiqué du WWF et l'ICCN, ces textes de lois précités prévoient la possibilité, pour les communautés qui en expriment le besoin, de se faire accompagner dans le processus d'obtention des titres par des personnes physiques ou morales possédant l'expertise nécessaire dans le domaine. La foresterie communautaire représente un avantage pour les communautés concernées en ce sens qu'elle consolide la sécurisation foncière et permet de réduire les conflits en donnant aux communautés un plus grand pouvoir dans la gestion de leurs ressources.

A en croire ce partenariat de cogestion du PNS, l'appui des communautés riveraines se fait dans un processus participatif qui comprend la sensibilisation, la signature d'un accord de consentement libre, informé et préalable (CLIP), la formation, la cartographie participative, l'accompagnement à la constitution et au dépôt du dossier de demande. « Les six dossiers des forêts communautaires du groupement Bolongo, situé au nord-est du territoire d'Oshwe, province du Mai Ndombe et totalisant 172.807 hectares ont été déposés en août 2017 et les arrêtés provinciaux y afférents ont été signés le 31 mai 2019 », ont précisé le WWF et l'ICCN. L'UGPNS envisage, quant à elle,

de voir trois cent mille hectares de forêts sous concessions de foresterie communautaire d'ici 2021. Il est rappelé, à propos du PNS, que depuis mai 2016, l'ICCN, autorité officielle en charge des aires protégées de la RDC, et le WWF ont lancé un programme de cogestion du parc afin d'améliorer encore la conservation de sa biodiversité. Le programme de cogestion est financé par l'Union européenne, l'Usaid, la coopération allemande et le WWF-Allemagne. D'autres organisations comme Oxfam, Isco, ZSM et LMU contribuent aux activités de développement rural et à la recherche scientifique en tant que partenaires techniques du programme de ce parc.

**Lucien Dianzenza**

## LUTTE CONTRE EBOLA

## Le Royaume-Uni apporte son financement

Un financement de cinquante millions de livres sterling va être débloqué par le Royaume-Uni pour soutenir les activités de lutte contre Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri touchées par cette maladie depuis le 1er août 2018. Cette annonce a été faite par le secrétaire britannique pour le développement international, Rory Stewart, lors d'une réunion de crise tenue lundi à Genève.

Depuis la déclaration officielle de la dixième épidémie d'Ebola, le gouvernement britannique figure parmi des partenaires qui appuient la RDC à mettre fin à cette maladie. Il apporte son soutien par le biais de l'OMS. Il a déjà pris en charge le vaccin, la surveillance et la construction des centres de traitement en réponse à l'épidémie, le dépistage au niveau des frontières des pays voisins à la RDC. Ce nouveau financement permettra la poursuite du travail de sauvetage dans les zones touchées par l'actuelle épidémie.

Le secrétaire britannique pour le développement in-

ternational veut avoir une réponse véritablement internationale à cette crise inquiétante. Il pense qu'il faut dépenser beaucoup d'argent pour sauver de vies afin d'arrêter la propagation de cette épidémie. « Il y a encore beaucoup de choses à être très inquiet à ce sujet. Ce n'est pas un moment à l'autosatisfaction. Nous sommes littéralement sur un bord de couteau. Nous allons devoir mettre beaucoup plus d'argent en toute urgence. Il est intelligent de dépenser de l'argent maintenant. Donc, nous n'avons pas dépensé beaucoup plus tard », a-t-il déclaré. Le ministre de la Santé, le Dr Oly



Prise en charge des malades atteints de la fièvre hémorragique à virus d'Ebola-1

Ilunga, qui a pris part à cette réunion de Genève a reconnu que la 10e épidémie en RDC est une des urgences de santé publique les plus complexes de l'histoire récente. « Elle est la deuxième plus grande épidémie d'Ebola

et la première dans une zone de conflit, avec des niveaux élevés de méfiance de la communauté autour de la réponse », fait-il remarqué. La réunion de Genève, dirigée par l'OMS et le Bureau des Nations-Unies pour la coordination des af-

fares humanitaires, a réuni les participants-clés, notamment le Royaume-Uni, l'ONU, le gouvernement de la RDC et les dirigeants d'ONG. La finalité était de faire le point de la riposte.

**Blandine Lusimana**

## V.CLUB

## Quatre joueurs voyagent en catimini au Maroc

La direction des « Bana Véa » demandent aux clubs marocains acquéreurs de se soumettre à la réglementation internationale relative au transfert.

Alors qu'elle prépare sereinement la saison sportive 2019-

2020 dans son centre de Kimbondo situé à l'extrême ouest de Kinshasa, l'AS V.Club qui est engagée en Division 1 et en Ligue des champions/CAF vient d'être secouée par une nouvelle alarmante. Il s'agit de la fuite de quatre de ses joueurs qui ont

pris la direction du Maroc alors qu'ils sont encore sous contrat avec le club. Padou Bompunga, Nelson Munganga, Francis Kazadi et Yannick Bangala auraient, sans l'aval de la direction de l'équipe, pris l'option de voyager pour le Maroc via Brazzaville.

C'est un communiqué officiel du club signé par son secrétaire général publié le 16 juillet qui a livré l'information.

Les quatre joueurs précités ont des contrats valides avec le club, à en croire la source, et de la sorte, ne pourront pas prester dans

aucune équipe marocaine sans le quitus de leur club de provenance. « Des dispositions utiles ont été prises avec la Fédération congolaise de football association pour que les équipes marocaines puissent se soumettre à la réglementation internationale relative au transfert », a indiqué le secrétaire Patrick Banishayi. Et de marteler : « Ils ne vont pas jouer si rien n'est fait entre nous et le club acquéreur ».

Cette situation est loin d'être une première au sein de V.Club qui, à chaque début de saison, a des difficultés pour contrôler ses athlètes dont la plupart sont constamment courtisés par des clubs maghrébins. Les derniers départs en date sont ceux du jeune Muzungu et de son coéquipier Mukoko Batezadio qui ont filé à l'anglaise avec la complicité de leurs agents, sans que le club ne soit avisé. Le milieu offensif Lema Mabidi qui a aussi emprunté la même voie a fini par faire amende honorable jusqu'à régulariser son contrat. Aux dernières nouvelles, on apprend que Yannick Bangala, un des joueurs fuyards, aurait décidé de rebrousser chemin et de regagner son ancien club.

**Alain Diasso**



Legendes et credit photos: Kazadi Kasengu, un des joueurs fuyards

## DIASPORA

## La Guinguette Africaine de Suresnes se met aux normes culturelles de la Bouenza

L'ADN de la fête populaire de fin de semaine du Mont Valérien mute pour donner une visibilité aux couleurs du département congolais de la Bouenza.

Ce samedi 20 juillet, les sonorités et les saveurs seront celles de la Bouenza, un événement offert gratuitement au public. De 16 h à 22 h, les participants vivront des moments intitulés « Au fil des couleurs de la culture de la Bouenza ». Son contenu a été concocté par les organisateurs au service du « mieux vivre ensemble », une manière de combattre le repli sur soi et l'égoïsme durant la période estivale.

Sur fond sonore de la musique de Dana, le public vivra en interactivité la présentation des spécialités culinaires de chaque tribu. Ainsi, par exemple, selon les spécialités, chacun proposera une dégustation de ses plats. Les Kuni, mbalapinda-mbouata ; les Kamba, le nkasa ; les Dondo et Soundi, les haricots-buki enfin les Bembe et les Mikengue, le ngouba mu minkimbu et l'incontournable ngoulou mu mako.

Entre deux dégustations, les associations disposeront d'un temps de passage à la tribune



La Guinguette Africaine de Suresnes 2019 une vue partielle de l'aire de festivités / Crédit photo : Cyriaque Bassoka

pour présenter leurs structures. Pour une grande partie, elles regroupent en leur sein des artistes, des sportifs, des écrivains, des entrepreneurs, tous épris du désir de mutualisation des efforts pour l'entraide, ici en France, et là-bas au Congo.

Après le temps de parole, s'en suivra une séquence de danses folkloriques. Là également, qu'il s'agisse des Kuni, des Kamba avec le kodobo ; des Dondo et des Sundi avec le ndaba ou des Bembe et Mikengue pour des pas de ngoma na mukonsi, le balka et le muntunta kiburikiri, les moments de retour aux sources s'annoncent vibratoires, précisent les

organisateur.

Puisque nos cultures vacillent entre tradition et modernisme, les artistes de la nouvelle génération ont tenu à honorer cette soirée. Parmi ceux qui ont déjà confirmé, nous pouvons citer : Chiden de Mbuta, Kaly Djatou, Dana, Fernand Mabala et Maître Jolle qui sera en dédicace de son nouvel album, Cadence ya sika. Ainsi, « L'intermède du 20 juillet doit se vivre sur place comme un avant-goût de notre fête nationale », indique Cyriaque Bassoka, un des promoteurs de la Guinguette Africaine de Suresnes.

Marie Alfred Ngoma

## SOUDAN

## Militaires et chefs rebelles parviennent à un accord

Les généraux au pouvoir et les meneurs du mouvement de contestation ont signé, le 17 juillet, un accord entérinant le partage du pouvoir pendant la période de transition, après la destitution d'Omar el-Béchir en avril dernier.

Les deux parties ont paraphé une « déclaration politique », après une nuit de discussions visant à finaliser les derniers termes d'un accord trouvé, le 5 juillet. À l'issue de la rencontre, le numéro 2 du conseil militaire, au pouvoir, Mohamed Hamdan Dajlo dit « Hemeidti », a salué un moment « historique ».

«Aujourd'hui, nous nous sommes accordés sur la déclaration politique», a déclaré Ibrahim al-Amin, un des meneurs de la contestation. «Pour le document constitutionnel, nous reprendrons les négociations vendredi», a-t-il poursuivi.

Cet accord constitue un premier pas vers un gouvernement civil, réclamé par les Soudanais depuis près de sept mois. Il prévoit la création d'un «conseil souverain», instance de transition chargée de gérer la transition pendant un peu plus de trois ans.

Ce conseil, qui repose sur le principe du partage des pouvoirs, sera composé de cinq militaires et six

civils, dont cinq issus de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation. Les militaires présideront cette instance pendant les premiers vingt-et-un mois de la transition, les civils prendront ensuite la relève pour les dix-huit mois restants.

La question de l'immunité des militaires a compliqué les discussions. Ceux qui pourraient faire l'objet de poursuites après les violences survenues pendant les manifestations ont réclamé l'«immunité absolue». Un porte-parole du mouvement contestataire a dit refuser cette immunité. La question n'est pas encore complètement tranchée.

Le Soudan est secoué par un mouvement de protestation lancé dans tout le pays depuis le 19 décembre 2018, après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain. Il a notamment abouti à la destitution d'Omar El-Béchir, en avril. La tension entre militaires et protestataires s'est accrue après la brutale dispersion, le 3 juin, du campement de plusieurs milliers de manifestants installés, depuis avril, devant le siège de l'armée. Cette opération a fait des dizaines de morts et des centaines de blessés.

Yvette Reine Nzaba



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES



## PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES

## APPELS A CANDIDATURE

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit TELEMA, mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre C2D 2 a l'intention de recruter un comptable et un chargé de mission gestion.

## 1. MISSION DU COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA et sous la supervision du Directeur Administratif et Financier, le comptable assure la tenue de la comptabilité du projet dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis. Il veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO.

## 1.1. PROFIL DU COMPTABLE

- Être de nationalité congolaise ;  
- Diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité, gestion ou équivalent.

## Expériences professionnelles :

- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG, etc.

## Pratiques nécessaires :

- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO ;  
- Utilisation avérée (au moins 2 ans) du logiciel TOM2PRO permettant un traitement à la fois en comptabilité générale, en analytique, en gestion budgétaire, en traitement des clôtures annuelles, pour l'ensemble du projet et pour chacune de ses composantes ; multi sites, permettant le suivi de toutes les lignes de financement, multidevises.

## Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français ;  
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds ;  
- Bonne connaissance pratique du système OHADA ;  
- Bonne connaissance du droit fiscal ;  
- Maîtrise d'Excel, notamment au niveau du transfert de données

avec le logiciel de gestion comptable dans un sens, ou dans l'autre.

## Dispositions personnelles :

- Grande disponibilité et capacité de travail ;  
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;  
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.

1.2. DUREE : La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

## 1.3. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en langue française et comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA ;  
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;  
- Une copie du diplôme de niveau BAC+3 en comptabilité, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;  
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 31 juillet 2019 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un comptable du Projet TELEMA ».

## 2. MISSION DU CHARGE DE MISSION GESTION

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, et sous la supervision du chef de mission Expertise France, il a pour missions :

- l'organisation et la gestion administrative et financière du projet ;  
- la gestion de l'ensemble des aspects administratifs contractuels du projet TELEMA ;  
- l'organisation et la gestion des procédures et réalisation des appels d'offre et de passation de marchés conformément aux procédures validées.

## 2.1. PROFIL DU CHARGE DE MISSION GESTION

- Être de nationalité congolaise ;  
- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion ou équivalent.

## Expériences professionnelles :

- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la gestion de projets, gestion financière et gestion des marchés publics dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes inter-

venant dans le domaine de développement.

## Pratiques nécessaires :

- Maîtrise de l'informatique de gestion ;  
- Maîtrise de la gestion administrative et des ressources humaines.

## Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français ;  
- Bonne connaissance pratique de la gestion des marchés publics ;  
- Bonne connaissance du droit fiscal ;  
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds serait un atout.

## Dispositions personnelles :

- Grande disponibilité et capacité de travail ;  
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;  
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.

2.2. DUREE : La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

## 2.3. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA ;  
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;  
- Une copie du diplôme de niveau BAC+5 en gestion, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;  
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 31 juillet 2019 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de mission gestion du Projet TELEMA » ;

Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains (ex commissariat central), Brazzaville - République du Congo ;  
Tél : (00242) 06 975 84 98 / 05 558 89 93 ; E-mail : mabialachristian2016@gmail.com

## DIPLOMATIE

## Jean Baptiste Habyalimana exprime sa reconnaissance envers le Congo

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda en République du Congo a organisé, le 17 juillet, à Brazzaville, une double cérémonie liée à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la libération, ainsi que le cinquante-septième de l'indépendance de son pays.

Le diplomate a saisi l'occasion pour remercier les hautes autorités congolaises et le peuple congolais, « non seulement pour leur accueil chaleureux, mais aussi pour avoir servi et servir encore comme deuxième patrie à beaucoup de Rwandais qui ont vécu et trouvé une terre d'accueil sur le plan sécuritaire, social et économique ». En outre, son excellence Habyalimana n'a pas omis de souligner l'élargissement et la bonne santé des relations d'amitié et de coopération que le Rwanda et le Congo entretiennent dans divers domaines depuis plus de trente ans, dont celui du transport aérien, à travers l'ouverture de la ligne aérienne directe Kigali-Brazzaville, par l'entremise de la compagnie RwandAir.

« Nous avons la responsabilité de concrétiser cette volonté commune de coopération et d'exploiter les opportunités existantes à travers des projets de développement pilotés par nos jeunes congolais et



Jean Baptiste Habyalimana délivrant son message

Rwandais dans un partenariat gagnant-gagnant, et dans le cadre d'une coopération sud-sud », a-t-il indiqué.

**Les 1<sup>er</sup> et 4 juillet, sont des dates importantes pour les Rwandais**

La journée de la libération est officiellement célébrée, le 4 juillet, en référence à l'époque où le génocide contre les Tutsis, perpétré en 1994, a été arrêté et où les ci-

toyens ont entrepris un long parcours pour transformer leur pays et leurs vies.

Pour l'ambassadeur, cette journée est très significative pour le Rwanda car elle exprime trois moments importants dans la vie de ce pays. D'abord, elle marque, selon lui, la fin du génocide et « la libération du peuple rwandais du régime génocidaire qui a été caractérisé par une politique de division, discrimination, de

violation des droits humains, de dissémination de la haine, qui a abouti au génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 ». À travers cette date, les Rwandais célèbrent vingt-cinq ans de « transformation » du destin de leur pays, a-t-il expliqué, « une nouvelle génération de jeunes rwandais qui n'ont pas connu le génocide, qui sont pleins d'espoir pour l'avenir... et qui vont continuer à construire un Rwanda nouveau où chacun

a sa dignité et ses droits d'être rwandais... ».

« Le Rwanda a acquis son indépendance le 1<sup>er</sup> juillet 1962. Cette date est combinée avec celle du 4 juillet. Nous considérons celle du 1<sup>er</sup> juillet, et nous la célébrons avec la journée de la libération. Donc, nous la considérons parce que c'est une date de l'histoire du Rwanda, mais dans la pratique, le pouvoir qui a été exercé au Rwanda depuis 1962 n'était pas considéré comme un pouvoir digne de l'indépendance, parce qu'il n'a pas considéré la population rwandaise comme une nation », a poursuivi le diplomate rwandais.

L'ambassadeur reste convaincu que « la libération durable du Rwanda, comme tout autre pays africain, ne peut se faire que dans le cadre d'une intégration africaine progressive », et que, « si la libération du peuple rwandais fut une victoire infaillible du bien sur le mal, et de la lumière sur les ténèbres, elle doit inspirer un avenir radieux pour toute l'Afrique ». Pour lui, le continent africain, « ne peut pas continuer à dépendre de ce qui se passe ailleurs et, pour cela, notre mentalité devrait être de compter, tout d'abord, sur nous-mêmes et les uns sur les autres ».

**Yvette Reine Nzaba**

## PARTENARIAT

## Nepad-Congo et Acbef préoccupés par la santé sexuelle et reproductive

Les deux structures ont signé, le 17 juillet à Brazzaville, une convention de partenariat pour plaider en faveur de la santé sexuelle de reproduction et l'avortement sans risque au Congo.



Les membres de l'AcbeF et de Nepad Congo, après la signature du partenariat.

L'Avenir Nepad-Congo et l'Association congolaise pour le bien-être familial (AcbeF) ont résolu de contribuer à l'amélioration de la législation dans le domaine de la santé sexuelle de reproduction des adolescents notamment, a expliqué le coordonnateur de Nepad-Congo, le Dr Stanislas Ngodi.

« Aussi sera-t-il question de plaider en faveur de la levée des obstacles juridiques liés à certains droits sur la problématique », a-t-il poursuivi. Dans la mise en œuvre de ce

partenariat, l'AcbeF favorisera l'accès des jeunes à l'information et à l'éducation sexuelle intégrée, en organisant des sessions de formation, des forums. Elle prendra en charge les complications post-abortum, selon le président national de la structure, Julien Mbambi. « La mise en place d'un comité de pilotage opérationnel impliquant les représentants des deux partenaires permettra d'assurer la planification stratégique et opérationnelle du projet, la

validation des documents techniques et financiers, la communication externe et le suivi-évaluation », a souligné ce dernier.

A travers ce partenariat, les deux associations entendent ainsi contribuer à la préservation du potentiel humain que représente la couche juvénile, qui a un rôle non négligeable dans le processus de développement du Congo, selon le président national de l'AcbeF.

**Rominique Makaya**

## MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECA

## Afreximbank en voie de soutenir le projet

Le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le Nigérian Benedict Oramah, a annoncé, le 17 juillet, l'ambition qu'a son institution pour appuyer la mise en œuvre effective de l'accord portant création de la Zone de Libre-échange continentale africaine (Zleca), en mettant en place une série d'initiatives pour son aboutissement.

La première initiative concerne la mise en place d'une facilité d'ajustement d'un montant d'un milliard de dollar par Afreximbank. Le montant permettra aux pays africains de s'ajuster face à des pertes importantes et soudaines des recettes douanières à

la suite de l'opérationnalisation de la Zleca.

La seconde mesure est relative au lancement du système panafricain de paiement et de règlement. Un système qui sera le premier dans le domaine numérique de paiement à l'échelle du continent. Il vise notamment à faciliter les échanges commerciaux intra-africains en devises africaines.

Parlant de l'importance et de l'impact de ce projet phare, le président de Afreximbank a précisé que cette plate-forme devrait permettre d'économiser plus de cinq milliards de coûts de transaction par an pour le continent.

**Rock Ngassakys**

## IN MEMORIAM

Solange Eulalie Moukilango

21 juillet 2003-21 juillet 2019, voici seize ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre chère grand-mère, mère, grande-sœur, la nommée Solange Eulalie Moukilango.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo, Itoua et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



Une messe d'action de grâce ce sera dite en la chapelle Anne-Marie Javouhey, centre-ville, le dimanche 21 juillet 2019 à 09 heures. Maman Solange, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours gravés dans nos cœurs. Que ton âme repose en paix.

ONU

# Antonio Guterres souligne «l'impératif d'inclusion» pour le développement durable

Le secrétaire général de l'ONU a déclaré, le 16 juillet, que «le développement n'est pas durable s'il n'est pas équitable et inclusif», lors du forum politique de haut-niveau pour le développement durable, qui se tient au siège des Nations unies à New York.

L'inclusion, l'autonomisation et l'égalité sont au cœur des ODD, les 17 Objectifs de développement durable qui visent à ne laisser personne de côté. Mais «quatre ans après leur adoption, la situation mondiale est troublante», a rappelé le chef de l'ONU. «Malgré les progrès réalisés, nous ne sommes pas encore sur la bonne voie», a-t-il déclaré.

Les inégalités entre pays et au sein

des pays restent à des niveaux alarmants. Le chômage a baissé au niveau mondial, mais les salaires stagnent. Et aucun pays n'est sur la bonne voie pour atteindre l'égalité des sexes d'ici 2030. Des résultats mitigés qui, selon M. Guterres, montrent la nécessité de déployer plus d'efforts.

Il a appelé à augmenter les investissements dans les ODD, à faire progresser l'action en faveur du climat, et à accélérer la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, tout en ne perdant de vue que le «développement durable est intrinsèquement lié aux droits de l'Homme et à la prévention des conflits».



## CAMEROUN/CAN 2019 DE FOOTBALL

### L'entraîneur viré après une mauvaise performance des Lions indomptables

Clarence Seedorf, entraîneur de l'équipe nationale de football du Cameroun, a été limogé mardi à la suite de la performance non-satisfaisante des Lions indomptables à la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) 2019, a annoncé dans un communiqué le président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), Seidou Mbombo Njoya.



communiqué, le limogeage des deux Néerlandais est motivé par la sortie prématurée des Lions indomptables en 1/8 de finales de la CAN 2019 en Egypte, et ce après

avis des membres du bureau exécutif de la Fécafoot et du ministre camerounais des Sports.

Le Cameroun, vainqueur de la dernière CAN en 2017, a été battu en 1/8<sup>e</sup> de finales par le Nigeria 3 buts à 2.

MM. Seedorf et Kluyvert ont été nommés à la tête de la sélection nationale du Cameroun en août 2018 avec un contrat de quatre ans. Ils avaient pour mission principale de faire de bons résultats à la CAN 2019 que le Cameroun était censé accueillir.

L'adjoint de M. Seedorf, Patrick Kluyvert, est également viré de son poste. Selon le

### Les restrictions d'asile américaines mettent en danger les personnes vulnérables et leurs familles

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a exprimé mardi ses préoccupations concernant les nouvelles restrictions d'asile mises en place par l'administration américaine, estimant que cette mesure mettrait en danger les personnes et les familles vulnérables.

Lors d'une conférence de presse, Elizabeth Throssell, une responsable du HCR, a estimé que la nouvelle politique américaine portait atteinte aux efforts déployés dans la région pour trouver une réponse cohérente et collective à la crise.

La nouvelle règle américaine restreint excessivement le droit de demander l'asile et augmenterait la charge des immigrants, a estimé cette responsable, soulignant que cela n'était pas conforme aux obligations internationales. La nouvelle règle, qui devrait entrer en vigueur mardi, empêcherait les immigrants de demander l'asile aux Etats-Unis s'ils arrivent par un pays tiers, ce qui affectera considérablement un grand nombre d'immigrants d'Amérique centrale qui se rendent à la frontière sud des Etats-Unis par le Mexique.

Xinhua

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo





PROMOZWAYAYO

## Liste des gagnants du 19 au 25 Juin 2019 2e partie

### Gagnants SMARTPHONE

|           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 055427986 | 057453359 | 040807793 | 053390363 | 053839497 | 055659283 | 040343255 | 040903812 | 056613283 | 053258227 |
| 056093243 | 044780137 | 055696730 | 050396606 | 050682061 | 053143416 | 053352479 | 053980631 | 053828257 | 050269581 |
| 055304989 | 056576737 | 053880606 | 053734543 | 053858105 | 044940022 | 044864644 | 040549192 | 050224911 | 053222367 |
| 044603331 | 055060265 | 053765240 | 056985406 | 057553540 | 044336533 | 056501944 | 057684741 |           |           |

### Gagnants 15 000 FCFA

|           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 057686771 | 057498292 | 056617990 | 053875230 | 040487770 | 050969012 | 053367117 | 057817469 | 040407404 | 050263420 |
| 057633388 | 056963051 | 044206880 | 053634263 | 040568725 | 053165144 | 056907941 | 040124318 | 057745380 | 040063117 |
| 056585870 | 053213099 | 053703445 | 040233050 | 055992800 | 055364134 | 044904050 | 057351224 | 050676587 | 055208594 |
| 055412449 | 056369422 | 050326638 | 056471819 | 056017681 | 055132203 | 055518056 | 057650156 | 053806444 | 050363551 |
| 053455606 | 044314486 | 055260658 | 044926063 | 057753313 | 055288066 | 053125155 | 044928692 | 050011288 | 044637064 |
| 055150503 | 053833011 | 050762561 | 055164899 | 056609025 | 053825481 | 057715262 | 057744071 | 053079292 | 050427510 |
| 057461538 | 056629994 | 057794771 | 055707722 | 055884921 | 057291151 | 053707466 | 050225520 | 053864502 | 053138226 |
| 040145190 | 057885426 | 050130056 | 050179395 | 055157573 | 040585916 | 056559443 | 040688489 | 057470701 | 056743633 |
| 040537995 | 055336838 | 040027013 | 055734097 | 040551271 | 055203763 | 053726262 | 053385991 | 050421278 | 050880327 |
| 053852257 |           |           |           |           |           |           |           |           |           |

### Gagnants 20 000 FCFA

|           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 040674947 | 055595066 | 055239276 | 050801380 | 056723117 | 055858062 | 057843028 | 040312424 | 050413759 | 044475970 |
| 053387853 | 040370519 | 053866109 | 050955034 | 056314402 | 055356463 | 055844300 | 053666550 | 053026343 | 057121732 |
| 053902168 | 053921188 | 044555310 | 050594158 | 056876617 | 050144676 | 053854142 | 050426021 | 055313411 | 055710571 |
| 056118080 | 055445872 | 055496806 | 057091799 | 056287800 | 044332097 | 057785892 | 055539318 | 050602085 | 055049678 |
| 053934436 | 056394331 |           |           |           |           |           |           |           |           |

### Gagnant 50 000 FCFA

050196798

LE RESEAU DES SMARTPHONES

**Gagnants MASOLO XL**

|           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 057712151 | 053025535 | 050846135 | 057888506 | 050402325 | 053158438 | 044817587 | 044114015 | 053865161 | 050857661 |
| 057454064 | 057653076 | 056086494 | 044402123 | 053412692 | 057841430 | 050505815 | 056183454 | 055291566 | 050648753 |
| 055794916 | 056439883 | 050425676 | 057378994 | 055244085 | 056525390 | 057735848 | 044035858 | 056656577 | 053881641 |
| 044339555 | 050971726 | 040323223 | 055571212 | 057713546 | 057743124 | 050703120 | 053135081 | 053502164 | 055964980 |
| 053875585 | 044703038 | 056193922 | 044194553 | 056830714 | 055248517 | 053555055 | 056769292 | 044845267 | 053179852 |
| 057471045 | 050377543 | 050349129 | 044187336 | 053954902 | 053866837 | 053902424 | 053640593 | 057724525 | 055527038 |
| 055563760 | 055537406 | 057360462 | 056221796 | 056742997 | 057899230 | 044872944 | 050517739 | 055279420 | 057643976 |
| 053514163 | 053854800 | 057948194 | 044327223 | 055629841 |           |           |           |           |           |

**Gagnants INTERNET**

|           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 055218776 | 040154950 | 055631482 | 056911900 | 055773908 | 050441031 | 053918430 | 040630578 | 040907587 | 053822686 |
| 050504555 | 050549580 | 050443564 | 053140033 | 055218958 | 056429130 | 057723629 | 057394399 | 050739117 | 050820707 |
| 057476799 | 050715314 | 053029181 | 053850776 | 040145301 | 053584415 | 053111079 | 056902195 | 044806471 | 055016428 |
| 055612113 | 053793696 | 056311111 | 050713096 | 055140958 | 053115181 | 055348064 | 056278205 | 050933249 | 044767011 |
| 053140920 | 053020730 | 053516404 | 055318974 | 050252906 | 044432182 | 044716314 | 055653445 | 044107710 | 040206483 |
| 044070160 | 050485049 | 044178145 | 053654120 | 050854818 | 056143009 | 040164796 | 050824824 | 044783092 | 053692763 |
| 053750135 | 057771050 | 044776327 | 055838772 | 044400516 | 040441823 | 053540636 |           |           |           |

**Gagnant TV**

053717086

**Gagnant CONGELATEUR**

053479276

**SUPER GAGNANT**  
**050959636**  
 1 séjour pour 2 personnes  
 en Egypte



## FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE

# Des experts favorables aux pratiques traditionnelles dans les aires protégées

L'élaboration d'un guide de référence de bonnes pratiques traditionnelles est envisagée par les responsables de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), les éco-gardes et les délégués des autochtones qui se sont réunis à Brazzaville, les 15 et 16 juillet.

La rencontre qui a mobilisé les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des initiatives pilotes du projet régional GIZ d'appui à la Comifac en faveur des populations autochtones et communautés locales visait à favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones et de leurs implications dans la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région.

Selon l'un des experts de la Comifac, Chouaibou Nchoutpouen, l'implication des communautés autochtones est une solution majeure dans la conservation et protection des forêts. « Il va aussi falloir concevoir le guide de référence de bonnes pratiques car cela favorisera



Les participants durant les travaux

l'amélioration des conditions de vie de ces populations riveraines et leurs engagements dans la gestion des parcs à l'instar du complexe Tri national de la Sangha », a-t-il estimé.

L'initiative en cours permet

de renforcer les capacités des communautés locales de mener des activités génératrices de revenus et d'être plus aptes dans les techniques de négociations.

À cet effet, les gestionnaires

du complexe Tri national de la Sangha (regroupant le Cameroun, la Centrafrique et le Congo) ont été invités à partager leurs expériences sur la gestion participative.

Les participants sont

conscients que la réussite de leur programme dépend en partie de la mobilisation des partenaires techniques et financiers à l'instar de l'Agence de coopération allemande GIZ. Trois options ont donc été choisies pour mobiliser le financement, à savoir les subventions locales à travers la GIZ, la fondation du tri-national de la Sangha et le déploiement sur le terrain de l'équipe de la GIZ afin d'accompagner les communautés concernées.

Enfin, à l'issue des différents échanges, quelques retouches ont été apportées en vue de mieux cibler les résultats à atteindre ; formuler des activités et indicateurs qui favoriseront l'atteinte des objectifs ; identifier les acteurs de la mise en œuvre de ses activités et définir la structure de gouvernance.

Rappelons que le but de ce projet à vocation sous-régionale est de vulgariser les connaissances sur la gestion des aires protégées auprès des autochtones.

**Gloria Imelda Lossele**  
(stagiaire)

## IMPRIMERIE \* DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## RETOMBÉES DE L'ACCORD CONGO-FMI

# Le Premier ministre a annoncé le versement de plus de 780 milliards FCFA

Clément Mouamba a animé une conférence de presse le 18 juillet, à Brazzaville, pour essayer de situer l'opinion sur les bénéfices du programme de réformes macroéconomiques avec le Fonds monétaire international (FMI), une semaine après sa signature.

D'après le chef du gouvernement, d'autres partenaires se sont mobilisés en faveur du pays, dont la Banque africaine de développement qui va octroyer une aide de 262 milliards CFA, la Banque mondiale environ 171 milliards CFA ainsi que la France plus de 89 milliards, en plus du crédit de 259 milliards que devait verser le FMI.

Ces enveloppes sont destinées, a précisé le Premier ministre, à soutenir les efforts conduits par son gouvernement pour rétablir les équilibres macroéconomiques, assainir les finances de l'État et surtout de reconstituer le niveau des réserves de change du pays au niveau de la Banque centrale.

Le plus dur reste l'application des réformes de sortie de crise retenues dans l'accord, a admis le conféren-



cier. « L'approbation de ce programme par le conseil d'administration du FMI marque l'aboutissement d'un long processus de négociations. Sa réussite repose sur la poursuite des efforts déjà consentis par tous les Congolais », a-t-il déclaré.

Poursuivant sur la question de réformes, Clément

Mouamba a estimé que le programme renforcera la capacité du gouvernement à investir dans les infrastructures et le social. Pour cela, une bonne partie du premier décaissement (80%) devrait être allouée au financement des hôpitaux, des écoles, de l'accès à l'eau et l'électricité, y compris des programmes

Le Premier ministre s'adressant à la presse des filets sociaux "Lisungui". « L'accord ne peut certes pas régler tous les problèmes mais, c'est notre accord, soutenons-le », a lancé le Premier ministre.

## Des négociations avec les créanciers traders

L'intervenant a aussi évoqué l'épineuse question de ges-

tion de la dette extérieure et intérieure qui est chiffrée actuellement à 5580 milliards CFA. Dans ce montant, a-t-il poursuivi, il y a la dette intérieure des opérateurs économiques estimée à 1700 milliards FCFA et celle des traders environ 965 milliards CFA.

Si le gouvernement a pu trouver des compromis avec certains créanciers sur le rééchelonnement de la dette, à l'instar de la Chine, le traitement de la dette intérieure et celle envers les traders n'est pas conclu. Pour ce faire, l'exécutif a promis initier des discussions sur le sujet avec les traders avant la fin de l'année.

Dans la pratique, les traders retirent une quantité suffisante du pétrole brut pour se faire rembourser. Une modalité de paiement que l'exécutif souhaite changer à l'issue du round de négociations. « C'est pourquoi, le gouvernement a demandé une discussion de bonne foi avec les partenaires traders. C'est un point majeur pour que l'accord s'exécute normalement », a martelé Clément Mouamba.

**Fiacre Kombo**

## MARCHÉS PUBLICS

## Des entreprises soumissionnent pour l'aménagement du réseau routier

Au total seize sociétés ont soumissionné aux appels d'offres relatifs à la réhabilitation et à la construction des routes et des ponts dans les départements de la Lékoumou, du Pool, des Plateaux, du Niari et de la Bouenza.

Le président de la Commission de passation des marchés du ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, Bruno Nianga, a présidé, le 18 juillet à Brazzaville, la cérémonie d'ouverture des offres relatives à la réhabilitation et à la construction des routes et des ouvrages de franchissement. « Le ministre de l'équipement met en œuvre le programme de société [...] La marche vers le développement dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, et l'entretien des routes et les ouvrages de franchissement. L'objectif poursuivi par le chef de ce département est celui de permettre une meilleure circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national », a-t-il déclaré.

Sur un total de neuf projets, le



Les participants à la cérémonie d'ouverture des plis contenant les offres

département de la Lékoumou bénéficiera de quatre projets, deux projets en faveur du département du Pool. Les départements des Plateaux, du Niari et de la Bouenza ne sont pas en reste.

Dans la Lékoumou, le projet consiste en la réalisation des travaux d'entretien de la route Sibiti-Mayeye-BAC Makaka et Mayeye-Matoto. Alphonso Ier et SMGC, les entreprises soumissionnaires, ont proposé un montant respectivement de 49 908 988 FCFA et de 84 134 553 FCFA, toutes taxes comprises (TTC). Pour les travaux de construction

des ouvrages de la route Komo-Lissengue-Vouka-Lefoutou-Massassa-Lewene (secteur Komo-Vouka), six entreprises ont soumissionné (Confiance IV, SMGC, Cogeco Inter, CP, Hepa et Sotrane TP) pour un montant oscillant entre 141 176 645 et 99 385 656 FCFA.

Outre ces projets, ce département bénéficiera également de la construction des ouvrages de la route Ibe-Ngoumina-Zanaga-Ogoué-frontière Gabon et la bretelle Kengue-Yomi-Kimboto-rivière Loulali pour un montant de l'offre allant de 117 311 001

FCFA à 111 418 574 FCFA proposé par les sociétés Clasico, Hepa et Sotrane TP. Les travaux de construction des ouvrages de la route Sibiti-Mayeye-BAC Makaka et la bretelle Mimbassi-Mayeye seront également réalisés pour un montant de l'offre de l'ordre de 141 820 305 FCFA pour la société Go-GL Travaux et 132 506 203 pour Sotrane TP.

Les sociétés DMP, Lavarel et Congo bâtiment ont fait des offres allant de 74 189 974 FCFA à 46 000 091 FCFA en vue de la réhabilitation de la route Louingui-Loumo-Tombomanianga-frontière RDC dans le département du Pool. Il est également envisagé l'entretien du pont sur la rivière Loufoulakari (axe Kinkala-Boko). Loko fils et Lavarel ont répondu à cet appel d'offre pour un montant de 175 504 763 FCFA et de 41 423 380 FCFA.

Un regard a également été porté au département des Plateaux avec les travaux d'entretien de la route Akou-

Mbon-Mengo-Okali-Okoyo. Deux entreprises ont soumissionné (CP et IATPC) pour un montant de 49 908 988 FCFA et de 84 134 553 FCFA.

Dans le département du Niari, il est prévu la réhabilitation des ponts- routes-rails sur les rivières Niari et Louesse (axe Makabana-Mossendjo). Les montants de l'offre des sociétés Mari Services, Loko fils et Nitel varient entre 998 996 000 et 199 245 425 FCFA.

Pour le département de la Bouenza, les sociétés Cogeco Inter et Lavarel ont soumissionné pour un montant respectif de 149 498 796 FCFA et 140 952 903 FCFA en vue de construire le pont sur la Loudima (axe Madingou-Boko Songho-Hidi) et la voie d'accès.

Une commission, qui procédera à l'évaluation de tous les offres en vue de la réalisation des travaux y relatifs, sera instituée pour une « évaluation plus équitable », promet le président de la Commission de passation des marchés.

**Josiane Mambou Loukoula**

**INSTITUT FRANÇAIS**  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU 15 AU 21 JUILLET 2019

**MARDI 16 JUILLET**  
18h30 Ciné-club ; Matière grise de Kivu Ruhorahoza

**MERCREDI 17 JUILLET**  
15h00 Club de lecture ; Délivrance de Toni Morrison  
19h00 Mercredi à la cafèt' ; SlamUnité Girls

**JEUDI 18 JUILLET**  
10h00 Hommage littéraire à Henri Djombo

**VENREDI 19 JUILLET**  
15h00 Rencontre littéraire ; les âmes brisées de Sysiphe Frédéric Pambou

**SAMEDI 20 JUILLET**  
10h00 Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)  
19h00 Musique ; Youyou Mobangué de Brazza

**DIMANCHE 21 JUILLET**  
17h30 Musique ; les Bantous de la Capitale

*Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)*

## PRÉSENTATION ET DÉDICACE

Etudes africaines Série Géopolitique

Simplice Euloge LEBI

### Géopolitique du Congo-Brazzaville

Enjeux de défense et de sécurité nationale



Préface de Jean-Charles Jauffret

L'Harmattan

**Date:** samedi 20 juillet 2019 à 10 heures  
**Lieu:** Librairie Les manguiers, Les Dépêches de Brazzaville

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR  
L'EMPLOYABILITE (PDCE)  
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE  
DE L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION DES JEUNES  
FORMES PAR LE PDCE A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE**

N° de référence : CG-SC – QC – 0068 /PDCE/2019/IDA 5302

**1. Contexte et justification**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement post formation des jeunes formés par le PDCE à Brazzaville et à Pointe-Noire.

**2. Objectifs de la mission**

L'objectif de la mission est de mettre en place un mécanisme d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes bénéficiaires de formation pour la cohorte 2 du PDCE. De façon spécifique, il s'agira de :

- informer les jeunes sur les opportunités d'emplois salariés, les avantages de s'organiser en coopératives et le développement de la micro-entreprise ;
- former les jeunes aux techniques de recherche d'emploi (rédaction d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, contacter une entreprise par téléphone, répondre à une petite annonce, réussir un entretien d'embauche, négocier avec un futur employeur, etc.) ;
- faire connaître aux bénéficiaires les services publics de l'emploi et leurs missions, ainsi que les bureaux privés de placement ;
- fournir des informations sur les emplois disponibles en établissant des liens avec le service public de l'emploi, les employeurs et les structures privées de placement ;
- organiser périodiquement des entretiens individuels et collectifs pour faire le bilan de la recherche d'emploi des jeunes suivis ;
- former les bénéficiaires au mécanisme d'accompagnement à la création et la gestion d'une coopérative /micro-entreprise ;
- aider les jeunes formés à matérialiser les idées de projet et les accompagner à l'élaboration des plans d'affaires simplifiés ;
- informer les jeunes formés sur les structures d'appui financier et non financier disponibles ;
- créer des liens avec les fournisseurs financiers et non financiers identifiés ;
- accompagner ces jeunes à la formalisation de la micro-entreprise ;
- aider ces jeunes à s'organiser en réseau ou plateforme d'échanges et de suivi en fonction des corps de métiers.

**3. Résultats attendus de la mission:**

- les jeunes sont formés aux techniques de recherche d'emploi et disposent des informations sur les opportunités d'emplois existants ;
- les jeunes ont une connaissance parfaite du service public de l'emploi ;
- les entretiens individuels et collectifs périodiques avec les jeunes sont organisés ;
- les structures d'appui financier et non financier sont connues par les porteurs des projets ;
- les idées des projets sont transformées en projet et les plans d'affaires des jeunes finalistes orientés vers l'auto emploi sont élaborés ;
- Le réseau ou plateforme d'échanges et de suivi des jeunes en fonction des corps de métiers est créé et fonctionnel ;
- le répertoire des services d'appui financier et non financier est disponible ;
- un guide sur l'accompagnement post formation est élaboré et disponible ;
- des rapports mensuels de suivi sont transmis au PDCE.

**4. Qualifications et profil requis du cabinet**

Le cabinet devra justifier d'une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il doit disposer du personnel clé ci-après : (i) un spécialiste en gestion humaine ; (ii) un économiste ; (iii) un spécialiste en gestion financière et enfin (iv) un conseiller en insertion professionnelle.

**4. Durée de la mission**

La durée de la mission est de cinq (5) mois à compter de la date de fin de stage des apprenants.

**5. Méthode de sélection du cabinet**

Le cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) définie dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

**6. Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt**

- Les critères d'évaluation sont les suivants :
- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie ;

- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.

L'Unité de Gestion du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

**7. Informations Supplémentaires**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 09 Août 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Dossier de manifestations d'intérêt pour l'accompagnement post formation des jeunes formés par le PDCE à Brazzaville et à Pointe-Noire).  
Secrétariat PDCE

**A l'attention du Coordonnateur par intérim  
Unité de Gestion du PDCE**

Adresse : 177, rue Soweto – Quartier Ex télévision – Baongo  
Tél: (00242) 06 984 48 25 / 05 551 25 52 / 06 951 36 62 / 06 650 40 22  
Email : [contact@pdce-congo.com](mailto:contact@pdce-congo.com) / [congo.pdce@yahoo.fr](mailto:congo.pdce@yahoo.fr)  
Fait à Brazzaville, le 17 juillet 2019

**Le Coordonnateur par intérim du Projet,  
ANGA David**

## GENDARMERIE NATIONALE

# Le commandant de la région des Plateaux en visite dans les régions sœurs

**Le but de ces visites entreprises depuis le 13 juillet par le colonel Bède Florentin Mbika est de fédérer les commandants de région de gendarmerie en un groupe de réflexion apte à apporter les propositions de terrain au commandant de la gendarmerie nationale.**

Le commandant de la région de gendarmerie des Plateaux, le colonel Bède Florentin Mbika, a, dans le cadre des échanges d'expérience, entrepris des visites de travail dans les autres régions de gendarmerie. Ces visites de travail ont débuté par la Sangha.

Après une visite à Pokola où se construit le bâtiment administratif de la brigade territoriale de la localité, le 13 juillet, le commandant de la région de gendarmerie des Plateaux a poursuivi sa visite de travail, le 15 juillet au siège de la région de gen-

darmerie de la Sangha. Reçu par son homologue le colonel Brice Hennesy-Okokaault, les deux commandants de

région ont échangé sur les bonnes pratiques de gestion managériale des ressources tant logistiques que person-

nelles.

De Ouesso dans la Sangha, le colonel Bède Florentin Mbika s'est rendu à Ewo

dans la Cuvette ouest, où pendant près de cinq heures de temps, il s'est échangé avec son homologue, le colonel Habib Maixent Note, en présence de l'état-major de cette région de gendarmerie, le 17 juillet.

Interrogé sur les objectifs poursuivis par cette initiative, le colonel Bède Florentin Mbika a répondu « *qu'il s'agit de fédérer les commandants de région en un groupe de réflexion apte à apporter les propositions de terrain au commandant de la gendarmerie nationale et créer une véritable dynamique en renforçant la transversalité dans le cadre de l'échange d'informations et des bonnes pratiques.* » Ces visites de travail lancées le 13 juillet prendront fin en octobre prochain par la région de gendarmerie du Pool.

**Bruno Okokana**



Le colonel Bède Florentin Mbika posant avec son homologue de la Sangha et les membres de l'état-major

Inscrivez-vous dès maintenant

[ubagroup.com/marketplace](http://ubagroup.com/marketplace)

**UBA Marketplace à Abuja.**

#UBAMarketplace19 #TEFForum19

**Vous êtes créateurs de mode ou d'accessoires, designers, photographes, créateurs de produits de soin ou alimentaires ? N'hésitez-pas !** Inscrivez-vous en ligne à la foire organisée par la banque UBA à Abuja (Nigeria), les 26 et 27 juillet pour avoir la chance de bénéficier d'un voyage tous frais payés et d'un stand gratuit sur place. C'est pour vous, l'occasion rêvée de faire découvrir vos produits à un public hétéroclite, composé de jeunes entrepreneurs comme vous, mais aussi de potentiels investisseurs et partenaires venus des quatre coins de l'Afrique pour assister au forum de la Fondation Tony Elumelu.

À l'origine, la Fondation Tony Elumelu organise chaque année un forum pour réunir les lauréats de son programme de financement au Nigeria. Son

promoteur, l'homme d'affaire Tony Elumelu, Président du groupe UBA entre autres, a eu pour ambition en la créant, d'aider 1000 jeunes africains par an à bénéficier d'un accompagnement financier de 10.000 dollars et d'un programme de formation pour lancer un business viable.

Depuis le lancement du projet en 2015, ce sont plus de 7000 jeunes qui ont été sélectionnés dans toute l'Afrique et qui ont été financés par la Fondation et ses partenaires. Le dernier en date à s'associer au projet est le PNUD (Programme de développement des Nations Unies). Au Congo en 2019, 15 jeunes porteurs de projets ont eu la chance d'être choisis et suivent désormais une formation depuis avril 2019.

**Gagner un voyage pour vendre ses produits dans une grande foire internationale. Avec UBA, c'est possible !**

En marge de ce forum, considéré comme le plus grand rassemblement annuel d'entrepreneurs, de décideurs politiques et de chefs d'entreprise africains, va se tenir le « UBA Marketplace ». Comme son nom l'indique, c'est une foire organisée par la banque UBA qui va permettre à des entrepreneurs des 20 pays où elle est implantée, qu'ils soient bénéficiaires du programme de la Fondation Tony Elumelu ou pas, de participer à l'évènement.

Sur place, ils pourront commercialiser leurs produits, mais surtout se créer un réseau qui ira au-delà des frontières de leur pays. Le projet « UBA Marketplace » respecte ainsi l'idéologie afrocapitaliste du Président du groupe UBA, Monsieur Tony Elumelu, dans l'optique de permettre aux entrepreneurs africains d'échanger pour s'inspirer les uns des autres, collaborer et devenir plus forts ensemble afin de développer l'Afrique.

**Si vous partagez cette ambition, rejoignez-nous en vous inscrivant sur le site en ligne créé à cet effet : [www.ubagroup.com/marketplace](http://www.ubagroup.com/marketplace)**

## BEAUTÉ

## Vingt-deux candidates en casting pour l'élection Miss Maman Toubbi

Le casting de la deuxième édition de l'élection Miss Maman Toubbi aura lieu ce 19 juillet au Gold hôtel (centre-ville de Brazzaville). Au total vingt-deux candidates passeront le casting pour ne retenir que quinze d'entre elles.

Venues de différents départements du Congo, ces quinze candidates vont se mettre aux prises pour arracher la couronne de l'élection de la femme ayant le plus de rondeurs. En effet, l'élection Miss Maman Toubbi est un concept lancé par Caddy Bongo Longuele (promotrice de cette compétition de beauté) pour valoriser la femme africaine avec ses rondeurs. La différence avec des élections plus ou moins similaires surtout celle qui se tient au Congo, c'est que Miss Maman Toubbi se déroule comme toutes les autres compétitions de beauté, avec un passage prévu en bikini, ce qui ne se fait pas pour les autres élections similaires. Certes les gens pourront penser au manque de pudeur, mais il n'y a rien de tout cela, pense la promotrice de cet événement, pour la simple raison que d'autres parties du corps seront cachées. C'est comme si elles se baignaient à la piscine, entendu qu'il y a des piscines publiques.

Quant aux critères, pour participer à l'élection Miss Maman Toubbi, il faut mesurer 1m70, avoir plus de 110 kg, et un âge compris entre 18 et 36 ans.

A l'issue du casting d'aujourd'hui ouvert au public, le jury procédera à l'élimination de sept candidates pour ne rester qu'avec quinze. Ces dernières entreront en manoir (internement) à partir du 21 juillet pour une télé-réalité de dix-huit jours jusqu'à la date de la tenue de l'élection, le 9 août à la pavillon Joséphine. C'est pour une première fois qu'en République du Congo, il y ait une télé-réalité sur les miss. Outre cette télé-réalité, il est prévu également le vote des candidates par sms. « Pour cette année, nous



L'une des candidates à l'élection Miss Maman Toubbi

voulons faire plus en mettant les lauréates en valeur. Outre les lauréates, toutes les candidates seront primées et nous nous battons pour qu'après l'élection, ces candidates aient des emplois directs et indirects selon le profil de chacune. Pour tous ceux qui veulent nous contacter, qu'ils appellent au +24206.915.17.74 caddybongo3@gmail.com »

Rappelons que la première édition de l'élection Miss Maman Toubbi a eu lieu le 28 août 2017. La miss avait bénéficié d'un million de FCFA plus un séjour à Dubaï et quelques actions philanthropiques dans les orphelinats.

Bruno Okokana

## PREMIÈRE ÉDITION MISS RONDE SÉNÉGAL-CONGO

## Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 31 juillet

L'évènement sera organisé du 1<sup>er</sup> au 6 septembre dans la salle du grand théâtre à Dakar par SOS Banlieue du Sénégal et Consortium FMK-MAMA-CMRC du Congo/Brazzaville, deux organisations qui œuvrent pour la promotion de la culture et de l'art africains.

Le thème retenu pour cette première édition de Miss ronde jumelage Sénégal-Congo/Brazza (Miss ronde Jumeke) qui sera patronné par le ministère de la Culture, du Tourisme du Sénégal est «Notre bataille commune pour le respect de sa forme et d'autrui, pour la dignité, aspirant à l'égalité». Chaque pays devra présenter dix candidates, soit 20 candidates au total qui s'affronteront à la finale le 6 septembre.

Lancées le 8 juillet, les inscriptions à ce concours de beauté se font, pour ce qui concerne le Congo, par mail à : congoconsortium@gmail.com ou au Consortium house (ex-Les Paillotes) à Koufoli dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou. Les candidates doivent avoir une taille minimum de 1 m 60, un poids à partir de 80 kg et un âge compris entre 17 et 35 ans. Ainsi, outre les gagnantes de l'élection Miss ronde Congo 2019 (la miss et les deux dauphines de chaque pays), sept candidates seront sélectionnées pour représenter avec elles le pays à la compétition.

Mais bien avant l'élection, des activités seront menées à partir du 1er septembre à Dakar (Porte ouverte sur le Congo Brazzaville, campagne de sensibilisation et d'information sur le thème, défilé de mode, déjeuner de presse, spectacles de musique, visites touristiques). Notons que la première édition Miss Ronde jumelage Congo-Sénégal va marquer le lancement officiel du partenariat culturel et artistique entre SOS Banlieue et Consortium FMK-MAMA-CMRC qui ont décidé de travailler ensemble pour «l'expression de la diversité et la prospérité du continent africain».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## MUSIQUE CLASSIQUE

## L'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville boucle son deuxième atelier par un concert

La prestation s'est déroulée sous la direction du maestro Josias N'Gahata, responsable de cet orchestre, le week-end dernier dans la salle Canal Olympia dans le troisième arrondissement de Brazzaville.

Organisé par le comité de l'association Musique classique pour tous (Muclat), ce concert marquant la fin du deuxième atelier de formation a permis à soixante enfants dont l'âge varie entre 5 et 17 ans, de mettre le public en haleine pendant plus d'une heure et demie. Tout a commencé par l'exécution des hymnes nationaux de la République fédérale d'Allemagne et de la République du Congo, après une brève allocution du chef de

missions adjoint de l'ambassade d'Allemagne, représentant l'ambassadeur.

Après l'exécution des hymnes, les plus petits dont l'âge varie de 0 à 5 ans, sept au total, ont utilisé des flûtes à bec. En 4 min 30', ils ont interprété trois chansons : Petite marche, un air populaire ; Jeanne la fermière, une chanson de P. Gerarldy ; Si tu as de la joie, une comptine scolaire.

Viennent ensuite les plus âgés dont

l'âge varie entre 8 et 18 ans, qui, en 16 min 30', ont interprété à leur tour à base de piano : Valse ancienne, la première année de piano n°68 ; Air turc, la première année de piano n°73 ; Menuet de Léopold Mozart ; Musette de J.S. Bach ; Rondo de W.A. Mozart ; Sonate facile, Andante de W.A. Mozart ; Marche turque de W.A. Mozart. Avec la guitare, ils ont chanté en 2 min. 30' : J'ai du bon tabac, un traditionnel ; Andante, de F. Carulli. Enfin, l'orchestre a joué en 63 min. 10' plus d'une dizaine des chansons entrecoupées par la remise des diplômes. La première

phase de cette partie qui a duré 19 minutes a été consacrée à trois chansons. Il s'est agi de : Cordes de l'été, de Stefan Kottgen ; Béni soit le nom, de Simon Utterbach ; Plus près de toi, de L. Mason ; Bana ya Congo, de Josys Toungamani ; Katjusha, une chanson populaire russe interprétée magistralement en russe par la petite Kabi (d'environ 10 ans) ; Congo, de Jacques Loubelo.

### Des diplômes décernés aux personnalités

La deuxième phase a débuté par la remise des diplômes d'honneur et de reconnaissance à l'ambassade d'Allemagne en République du Congo et à plusieurs personnes parmi lesquelles, le Dr Joseph Ndinga, directeur de Bioquick ; le Pr Levy Makany ; Luc Missidy Mbassi, ..., pour leur soutien multiforme à l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville.

Cette deuxième et dernière phase a duré 34 minutes. Les enfants ont interprété les chansons ci-après : O Céleste joie, A.L ; Prelude (Te Deum), de Marc-Antoinette Charpentier ; Kalinka, chant populaire russe ; Walzer n°22, de D. Shostakovich ; Canon en D, de J. Pachelbel ; Poliushka Polye, un chant populaire russe

; Ngiele ngiele mu nzila kongo, un traditionnel Kongo ; La donna e mobile, de G. Verdi ; Bolingo y'a la joie, de L. Eyenga ; Ndeke moko, la berceuse congolaise.

C'est le 15 septembre 2018 qu'avait été lancé le deuxième atelier. Les enfants ont eu quasiment 10 mois de formation en musique classique. Quant au troisième atelier, les inscriptions et réinscriptions se feront du 1er septembre au 5 octobre de cette année. Tous les enfants âgés de 5 à 17 ans seront les bienvenus. La formation pour le troisième atelier commencera le 6 octobre 2019.

Enfin, le maestro Josias N'Gahata a remercié l'ambassade d'Allemagne au Congo pour son soutien continu, ainsi qu'à toutes les personnalités présentes au concert, aux parents des enfants et aux encadreurs pour leur soutien au projet.

Signalons que ce concert s'est déroulé en présence du maire de Kintélé, Stella Sassou Ngesso, de l'ambassadeur d'Italie au Congo, du chef de mission adjoint de l'ambassade d'Allemagne au Congo, des représentants des missions diplomatiques ainsi que du vice-président de l'Eglise évangélique du Congo.

B.Ok.



Les enfants de l'orchestre symphonique en plein concert (crédit photo DR)

## EGYPTE 2019

## Le Nigeria en bronze, la Tunisie en chocolat

**Au bout d'un match sans rythme, le Nigeria s'est classé troisième de la CAN, pour la 8e fois, en battant 1-0 la Tunisie grâce à un but d'Ighalo lors de la petite finale du tournoi mercredi au Caire.**

Dans un stade Al Salam du Caire presque vide, le Nigeria a plié le match après seulement trois minutes de jeu à la suite d'un cafouillage du gardien tunisien Ben Cherifia qui a permis à Odion Ighalo d'inscrire, dans les cages vides, son 5<sup>e</sup> but de la compétition.

A défaut d'avoir un véritable enjeu, la rencontre a eu son intérêt côté «stats»: avec cinq réalisations, Ighalo trône au sommet du classement des buteurs de cette CAN 2019. Moyennant deux longueurs d'avance sur les Algériens Mahrez et Ounas et sur la star du Sénégal Mané, il pourra les observer s'affronter avec un zeste de sérénité en finale vendredi.

Un lot de consolation pour Ighalo après son élimination douloureuse à la dernière minute en demi-finale à cause d'un coup franc chirurgical de... Mahrez.

Expert ès consolations, le Nigeria prolongé une série aussi insensée qu'accessoire en remportant mercredi sa septième « médaille de bronze »

en autant de petites finales de CAN disputées -en 1976 les Super Eagles s'étaient classés 3<sup>e</sup> à l'issue d'une poule finale et non d'une phase à élimination directe.

La Tunisie, décidément pas vernie avec ses gardiens après le coûteux dégagement raté d'Hassen dans la prolongation de la demi-finale, a passé l'obstacle des quarts mais rentre bredouille.

#### Ighalo avec deux buts d'avance sur Mahrez et Mané

Le Nigérien Odion Ighalo, auteur du seul but du match pour la 3<sup>e</sup> place de la CAN-2019 face à la Tunisie (1-0) mercredi, a terminé la compétition avec un total de cinq buts, soit deux de plus que ses poursuivants immédiats, Mahrez et Mané.

Mais Riyad Mahrez (Algérie) et Sadio Mané (Sénégal) disposent de la finale, vendredi, pour tenter de rejoindre, voire de dépasser, Ighalo.

Un autre Algérien, Adam Ounas, compte lui aussi trois réalisations avant la finale.

#### Classement des buteurs de la CAN 2019 après le match pour la 3<sup>e</sup> place:

**5 buts :** Ighalo (Nigeria)

**3 buts :** Bakambu (RD Congo), Mahrez (Algérie), Mané (Sé-



CP: Khaled DESOUKI/AFP

négal), Ounas (Algérie)

**2 buts :** Andriamatsinoro (Madagascar), J. Ayew (Ghana), Bahoken (Cameroun), Belaïli (Algérie), En-Nesyri (Maroc), Kodjia (Côte d'Ivoire), Msakni (Tunisie), Okwi (Ouganda), Olunga (Kenya), Poté (Bénin), Salah (Egypte), Yattara (Guinée), Zaha (Côte d'Ivoire), Zungu (Afrique du Sud)

**1 but :** Adilehou (Bénin), Al Khnesy (Tunisie), Al-Muhamadi (Egypte), Amada (Madagascar), Andrianantenaina (Madagascar), Andriatsima (Madagascar),

Assombalanga (RD Congo), A. Ayew (Ghana), Baldé (Sénégal), Banana (Cameroun), Billiat (Zimbabwe), Bolingi (RD Congo), Bounedjah (Algérie), Boussoufa (Maroc), Chukwueze (Nigeria), Cornet (Côte d'Ivoire), Diaby (Mali), Diatta (Sénégal), Djalma (Angola), El Hacem (Mauritanie), El Mohamadi (Egypte), Feghouli (Algérie), Gradel (Côte d'Ivoire), Gueye (Sénégal), Haidara (Mali), Hassan (Egypte), Ilaimaharitra (Madagascar), Iwobi (Nigeria), Kaba (Guinée), Kaddu (Ouganda), Ka-

mano (Guinée), Kamatuka (Namibie), Khazri (Tunisie), Lorch (Afrique du Sud), Marega (Mali), Mbemba (RD Congo), Mbwana (Tanzanie), Msuwa (Tanzanie), Njie (Cameroun), Nomenjanahary (Madagascar), Omeruo (Nigeria), Omolo (Kenya), Partey (Ghana), Samassekou (Mali), Sarr (Sénégal), Sassi (Tunisie), Serey Die (Côte d'Ivoire), Slimani (Algérie), Sliti (Tunisie), Traore (Mali), Traoré (Mali), Troost-Ekong (Nigeria)

Camille Delourme avec AFP

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CHAN 2020

## Vingt-six Diabes rouges débute la préparation le 24 juillet

**Présélectionnés, les vingt-six joueurs vont entamer dès mercredi prochain, au stade Alphonse-Massamba-Débat, la campagne de préparation du match décisif du dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan).**

Au cours de la conférence de presse qui a ouvert officiellement la campagne de préparation des Diabes rouges, le sélectionneur congolais a indiqué que le Congo affrontera à la deuxième quinzaine du mois de septembre le vainqueur de la double confrontation Tchad-Guinée Equatoriale pour une place qualificative à la phase finale. « On attendra le gagnant du Tchad-Guinée équatoriale pour connaître notre adversaire, étant donné que le Cameroun organise maintenant cette compétition à la place de l'Ethiopie », a-t-il précisé.

Barthélemy Ngatsono a ajouté qu'avec l'effectif qu'il a sélectionné, l'équipe nationale pourra se qualifier à la phase finale de cette compétition. Toutefois, cette liste n'est pas définitive. « Les autres travaillent. Nous devons éga-



Le sélectionneur congolais Barthélemy Ngatsono répondant aux questions des journalistes

lément nous mettre dans le bain en attendant les matchs amicaux », a-t-il indiqué. L'ossature ne sera plus la même par rapport à celle du dernier Chan au Maroc à cause de nombreux départs vers d'autres horizons. Il a bâti son équipe de préparation en s'appuyant sur les joueurs de l'Etoile du Congo et de l'AS Otoho. Ces deux formations

ont donné treize joueurs dont sept pour la première et six pour l'autre.

Le sélectionneur des Diabes rouges locaux a, par ailleurs, expliqué qu'il n'a pas voulu élargir la liste en tenant compte du temps. Il a décidé de privilégier l'expérience afin de permettre aux Diabes rouges d'assurer pour la deuxième fois d'affilée

leur qualification pour la phase finale, la troisième de son histoire après Afrique du Sud et le Maroc. « ... nous avons une double confrontation. Il nous faut amener certains joueurs qui ont une certaine expérience. Dans cette sélection, il y a au moins huit ou neuf qui ont participé à notre dernière campagne. Nous avons tenu compte du fait qu'il y a AS Otoho et Etoile du Congo qui pourront nous apporter un plus dans le temps de jeu », a-t-il laissé entendre.

Pour l'instant, le programme de préparation ne prévoit pas les matches amicaux. L'équipe se préparera sur place à Brazzaville sur le régime externat. « Nous commencerons notre stage sur place puis, à la fin de celles confrontations soit avec les équipes que nous aurons à choisir sur place. Sur le plan international, nous n'avons pas encore programmé les matches. On va discuter avec la direction technique nationale et le bureau exécutif de la fédération pour que nous puissions avoir quelque matches », a souligné le coach.

#### La liste des vingt six présélectionnés

**Gardiens :** Joe Ombandza (Cara), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo) et Giscard Mavoungou (AS Cheminots)

**Défenseurs :** Varel Rozan (Diabes noirs), Farnès Mampembé (Etoile du Congo), Dimitri Bissiki Magnokélé (AS Otoho), Faria Ondongo (AS Otoho), Willi Degou (Etoile du Congo), Jusfin Ondongo (Etoile du Congo), Bakoua Carof (AS Otoho), Chancy Danga (Cara), Théorold Saboukoulou (Diabes noirs), Vouidibio (AS Cheminots).

**Milieux du terrain :** Everest Kimbi Maboto (Cara), Harvy Ossété (Diabes noirs), Duvald Ngoma (AS Otoho), Mignon Etou Mbo (Etoile du Congo), Ardy Mboussa (AS Cheminots), Loundou Makiessé (AS Cheminots).

**Attaquants :** Mateus Botamba (AS Otoho), Wilfrid Nkaya (Diabes noirs), Deldy Goyi (Etoile du Congo), Yann Moukombo (Etoile du Congo), Jaures Gombé (AS Otoho), Maleka (V Club)

**James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)**

## COUPE DU CONGO

## La JST prend de l'avance sur l'Etoile du Congo

**La Jeunesse sportive de Talangaï (JST) s'est imposée devant l'Etoile du Congo 2-1 en match aller des quarts de finale de la compétition. Le but marqué par Deldy Goyi dans les ultimes minutes a remis les Stelliens dans le coup.**

Le 17 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Etoile du Congo a perdu

tion de l'Etoile du Congo qui doit l'emporter 1-0 dimanche pour se qualifier pour les de-

de cette Coupe du Congo. « Ce qui importe dans un match de football, c'est la victoire. Nous avons gagné, même si les défenseurs ont péché dans certaines actions mais, nous devons vite corriger ces erreurs avant le match retour dimanche. Nous devons marquer au moins un but

pour garantir notre qualification », a-t-il déclaré.

#### Les Diabes noirs confirment face à BNG

Pour leur part, les jaunes et noirs n'ont pas fait cadeau à BNG, la seule formation de la ligue 2 en lice dans cette compétition. Les Diablotins l'emportent largement 6-0.

Au terme de la première période, l'équipe de Diabes noirs menait au score (3-0). Les buts

ont été marqués par Jean Drove Costode (7e), Rox Oyo (29e) et Wilfrid Kaya à la 40e mn. Les trois autres buts ont été complétés à la deuxième période par le même Jean Drove Costode, Hardy Binguila et Lorry Edgo Nkolo.

À Pointe-Noire, AC Léopards a dominé Nico-Nicoyé 4-0 tandis qu'à Owando, As Otoho a pris le dessus sur As Cheminots 1-0.

**J.G.E. et R.Ng. (stagiaire)**



Une séquence du match JST contre Etoile du Congo

la première manche face à une équipe de la JST très engagée. Cette équipe n'a pas attendu longtemps pour annoncer les couleurs. Chris Kouvouama a ouvert le score pour la JST dès la 3e mn. Cette équipe a cru se mettre à l'abri quand Chadly Kennedy a doublé la mise en seconde période. Mais l'Etoile du Congo a trouvé les ressources pour réduire la marque à la 87e mn par l'entremise de son buteur Deldy Goyi. Ce but simplifie l'équa-

mi-finales.

« Nous entamerons la prochaine rencontre tête haute dans l'esprit d'un lion blessé. Nous ne sommes pas Africains au hasard et je crois que nous irons en demi-finale », a indiqué Cédric Nanitelamio, l'entraîneur de l'Etoile du Congo.

Reconnaissant les failles techniques de sa défense, Narcisse Nzebelé, entraîneur de la JST, souhaite miser sur ses attaquants afin de garantir la qualification pour les demi-finales

## ARRÊT SUR IMAGE



**La visite du 3<sup>e</sup> groupe des officiers cadets de l'Académie américaine au Musée galerie du Bassin du Congo, effectuée le jeudi 18 juillet 2019.**